



# EYJEAUX

[www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)



## CARNAVAL A L'ECOLE



**Bulletin**

**Municipal n°44**

**Mai 2013**



## ***Le Mot du Maire***

*Nommer les voies n'est pas chose facile et il nous aura fallu beaucoup de temps pour venir à bout de ce projet structurant pour notre Commune. L'accès aux habitations de tous, la géo localisation de tous les recoins d'Eyjeaux deviendra possible grâce à cet important travail.*

*Au-delà de nombreuses réunions de concertation avec vous, la tâche la plus délicate fut de trouver la formule la plus simple et la mieux adaptée pour conserver la richesse et l'originalité de chaque lieu, tout en s'assurant de la continuité des itinéraires et de la numérotation.*

*Nous vous proposons maintenant de vous présenter ces travaux sous forme d'exposition dans la salle du Conseil Municipal entre le 13 et le 25 mai aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie. Vous pourrez noter vos observations sur un registre.*

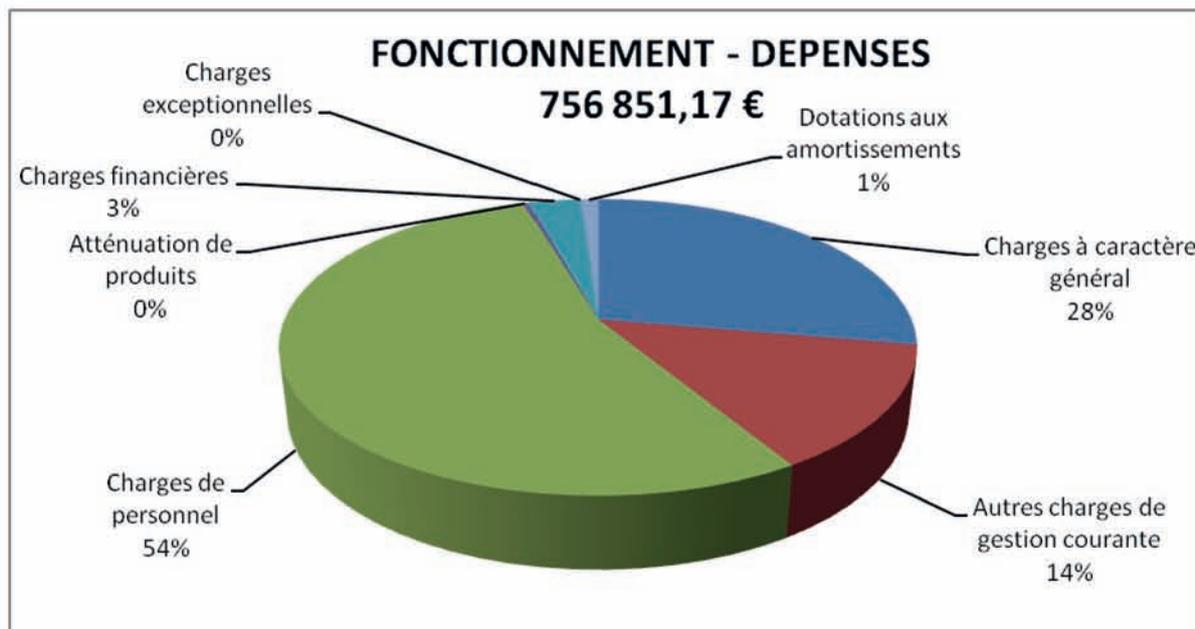
*Puisque nous sommes dans le choix des noms, savez-vous que les habitants d'Eyjeaux ne portent pas de nom ?*

*Peut-être pouvons-nous y remédier simplement : des propositions seront faites lors de la présentation des noms de rues. Donnez-nous votre avis !!!*

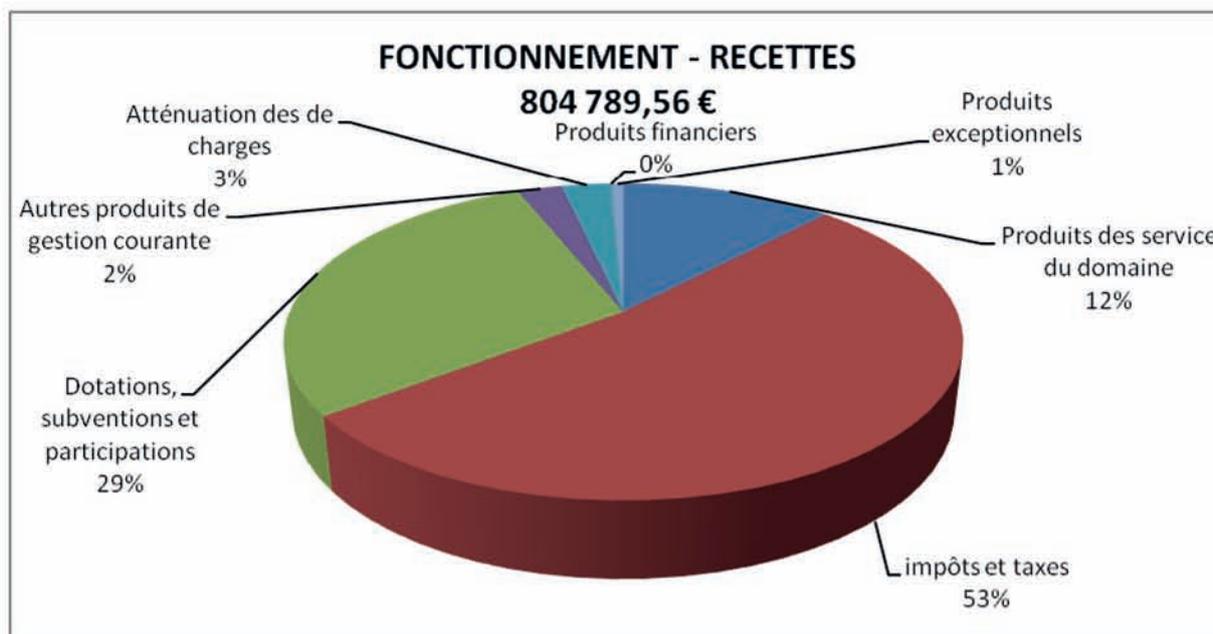
*Pour l'instant, je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro 44 du bulletin municipal.*

*Le Maire  
Gérard PICHÉRIE*

# COMPTE ADMINISTRATIF



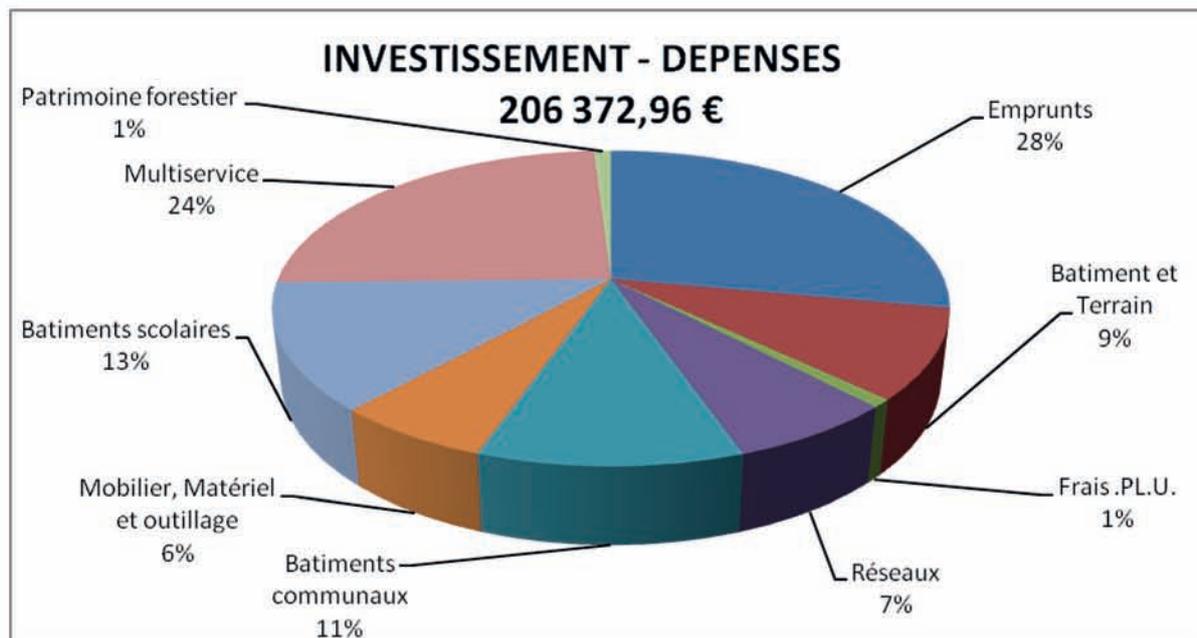
Charges à caractère général : 209 795,33 € - Charges de personnel : 409 833,46 €  
 Autres charges de gestion courante : 102 792,23 € - Atténuation de produits : 2 344,00 €  
 Charges financières : 23 875,60 € - charges exceptionnelles : 28,00 €  
 Dotations aux amortissements : 8 182,17 €



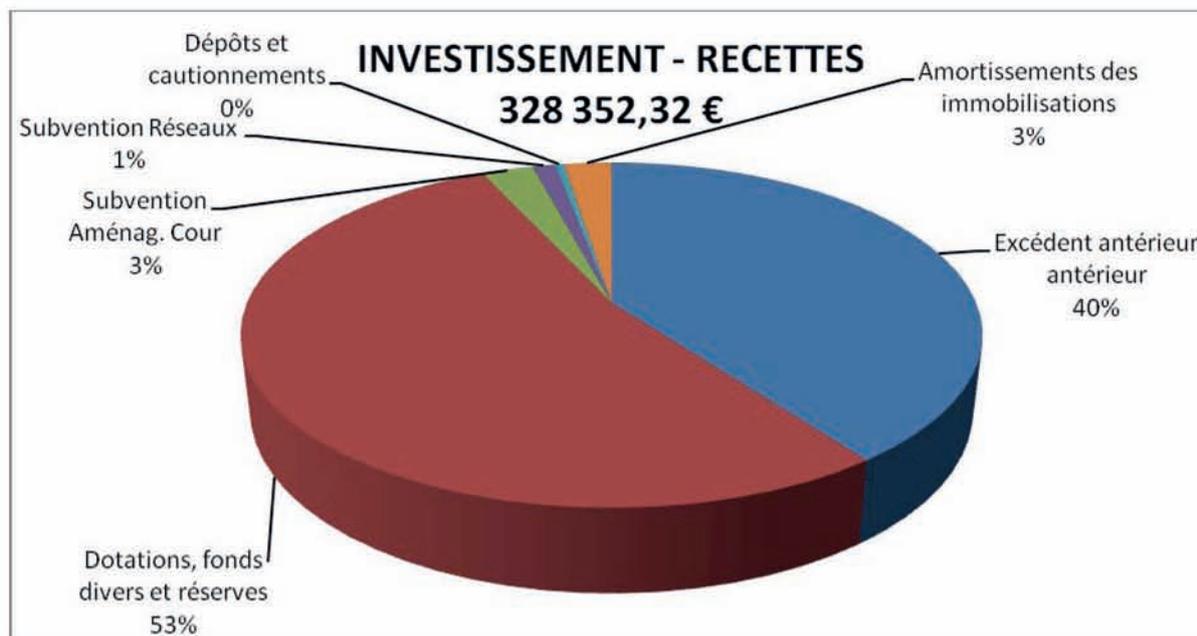
Produits des services du domaine : 86 692,10 € - Impôts et taxes : 375 973,38 €  
 Dotations, subventions, participations : 298 896,41 €  
 Autres produits de gestion courante : 18 020,00 €  
 Produits financiers : 5,06 € - Produits exceptionnels : 4 967,89 €

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : + 47 038,39 €**

# COMPTE ADMINISTRATIF



Emprunts : 52 636,01 € - Frais Révision PLU : 1 784,13 € - Frais Terrain : 375,00 €  
 Achat «La Gare» : 19 203,08 € - Réseaux : 14 388,49 € - Bâtiments communaux : 22 724,00 €  
 Mat., Mobi.Out. : 13 503,69 € - Bâtiments scolaires : 27 718,63 € - Multiservices : 51 982,45 €  
 Patrimoine forestier : 2057,48 €



Excédent antérieur reporté : 130 935,85 € - FCTVA : 44 670,00 € - T.L.E. : 14 911,00 €  
 Subventions d'investissement : 12 666,59 € - Dépôts et cautionnements : 1 500,00 €  
 Amortissements des immobilisations : 8 182,55 €

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT : - 8 956,49 €**  
**RESULTAT CUMULE : + 121 979,36 €**

# BUDGET PRIMITIF 2013

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
CHAPITRE	BUDGET 2012	BUDGET 2013
011 Charges à caractère général	237 900,00	231 200,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	403 770,00	423 600,00
65 Charges de gestion courante	108 140,00	96 200,00
66 Charges financières	24 000,00	21 530,00
67 Charges exceptionnelles		150,00
014 Reversement CALM	3 000,00	8 840,00
023 Virement à la section d'investissement	24 417,00	10 348,00
042 Op.d'ordre Amortissement PLU	8 183,00	1 242,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>809 410,00</b>	<b>793 110,00</b>

RECETTES		
	BUDGET 2012	BUDGET 2013
70 Produits des services du domaine	85 350,00	83 150,00
73 Impôts et taxes	379 750,00	387 160,00
74 Dotations et participations	309 750,00	289 295,00
75 Autres produits de gestion courante	13 500,00	22 500,00
76 produits financiers	5,00	5,00
013 Atténuation de charges	15 000,00	2 000,00
77 Produits exceptionnels	1 055,00	1 500,00
041 Travaux en régie ancien bar	5 000,00	7 500,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>809 410,00</b>	<b>793 110,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
	BUDGET 2012	BUDGET 2013
16 Remboursement d'emprunts	52 700,00	41 210,00
20 Révision PLU	3 570,00	6 000,00
21 Immobilisations corporelles (nom rues,mat,inform,mobilier)	142 500,00	93 600,00
23 Immobilisations (multi service-anc,bar+txx voirie-ecl,public-forêt)	281 400,00	240 700,00
040 Op d'ordre travaux en régie ancien bar	5 000,00	7 500,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>485 170,00</b>	<b>389 010,00</b>

RECETTES		
	BUDGET 2012	BUDGET 2013
10 Dotations FCTVA-TLE - Affectation du résultat	165 875,00	73 738,00
13 Subventions	129 270,00	132 870,00
16 Emprunts	26 490,00	38 833,00
040 Op d'ordre-Amortissement PLU	8 183,00	1 242,00
024 Vente de terrain		10 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	24 417,00	10 348,00
001 Excédent d'investissement reporté	130 935,00	121 979,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>485 170,00</b>	<b>389 010,00</b>

## VOTE DES TAUX DE TAXES 2013

TAXES	Taux 2012	Produit Attendu	Taux 2013	Produit Attendu	Moyenne Départementale 2012
Taxe d'habitation	15.34 %	<b>188 989</b>	15.34 %	194 204	24.34 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18.98 %	<b>133 885</b>	18.98 %	139 256	18.63 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	62.73 %	<b>32 682</b>	62.73 %	33 498	70,47 %
Produit total		<b>355 556</b>		366 958	

**Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer de hausse des taux sur les différentes taxes. L'augmentation du produit attendu provient de la progression des bases de la valeur locative à laquelle s'applique un coefficient d'évaluation. Ensuite un coefficient de revalorisation nationale est appliqué annuellement. Les calculs pour établir la valeur locative cadastrale des immeubles bâtis et non bâtis sont effectués par les services de la Direction Générale des Finances Publiques.**

*Depuis 2011, Limoges Métropole apparaît sur la feuille d'impôt de la taxe d'habitation car elle perçoit la part de la taxe d'habitation prélevée jusqu'alors par le Département. Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt mais d'un changement de collectivité bénéficiaire.*



## BUDGET 2013

### DETAIL DES COTISATIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES

Organismes	Montant	Organismes	Montant
SIPRAD	367.80	REFUGE DU MAS DU LOUP	551.70
ADAC/A TEC	341.00	FONDATION DU PATRIMOINE	100.00
ADIL	163.18	ACCUEIL DE LOISIRS BOISSEUIL-EYJEAUX	3130.00
ASSOCIATION DES MAIRES	233.67	POLE ADOS	

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Association	Montant	Association	Montant
AS Eyjeaux	585.00	GVA Masculin	80.00
Judo Club	200.00	GVA Féminin.	80.00
Aureil Tennis Club	110.00	Comice Agricole	80.00
Farandole APE	160.00	CC Jeunes Agriculteurs	110.00
Gym Tonic	110.00	Association pêche St-Paul	150.00
Contre temps danse	160.00	La Croix Rouge	50.00
ACCA	260.00	Amicale des pompiers	50.00
Comité des Loisirs	250.00	Prévention routière	50.00
Coopérative Scolaire	450.00	FNATH	80.00
Pétanque Club Eyjeaux	110.00	Les Croqueurs de Pommes	110.00
Côté Fil-Côté cadre	110.00	AGPB Pierre-Buffière	50.00
Section Locale Anciens Combattants	80.00	FACE	110.00
Foyer Coopératif Pierre-Buffière	50.00	Foyer Culturel Feytiat « 3 Limousines »	250.00

# DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

## VOIRIE - URBANISME

### TAXE D'AMENAGEMENT

#### Délimitation des secteurs et instauration des taux de la part communale

En mars 2012, la taxe d'aménagement a remplacé la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS), la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE), destinées au financement des dépenses générales d'urbanisation de la Commune.

**Affectée au financement des équipements publics au taux de 2%, la taxe d'aménagement s'applique aux constructions et aménagements depuis le 1 janvier 2013.**

Considérant la nécessité de réaliser d'importants travaux d'équipement public comprenant les réseaux d'eau potable, de voirie et d'électricité pour admettre des constructions financés auparavant par la PVR (Participation pour Voirie et Réseaux), le Conseil Municipal décide d'instaurer le taux de la part communale de la taxe d'aménagement sur plusieurs secteurs de la Commune de la façon suivante :

- 6% sur le secteur des Planchettes
- 7% sur le secteur Laubaudie
- 9% sur le secteur du Mas Neuf
- 5% sur les secteurs de Fontaine-Caillaud, de la Route des Allois, du Freissinaud, du Pradaud, de la Gare et de Sainte Marie, selon les aménagements à réaliser.

### ACQUISITION FONCIERE EN CENTRE BOURG

A l'occasion des échanges menés par différentes commissions communales en vue de participer à l'aménagement du Centre Bourg, il a semblé nécessaire d'envisager l'acquisition d'une partie de la parcelle AB86, pour une contenance d'environ 1175m<sup>2</sup>. Après accord du propriétaire, le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette acquisition foncière appartenant à la succession REYNIER, située en haut du Bourg.

### TRAVAUX A L'EGLISE

D'importants travaux de rénovation et de consolidation ont été réalisés sur la toiture de l'Eglise, en particulier sur la partie située côté clocher. Les dalles vétustes ont été remplacées, garantissant ainsi une meilleure étanchéité du bâtiment.

Des filets ont été posés autour du toit en vue de protéger les façades des salissures dues à la présence récurrente de pigeons.

### ACQUISITION D'UNE LAME DE NEIGE

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition d'une lame de neige. Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général.

## **Dissolution du Syndicat Intercommunal de Voirie du Canton de Pierre-Buffière**

Dans le cadre de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, le schéma départemental de coopération intercommunale a envisagé au cours de son élaboration, la dissolution du Syndicat Intercommunal de Voirie du Canton de Pierre-Buffière (SIVCPB).

Lors de sa réunion du 27 novembre 2012, le comité syndical du SIVCPB a décidé la mise en oeuvre de la procédure visant une dissolution à compter du 31 décembre 2012 à minuit, l'ensemble des communes adhérentes ayant été consultées préalablement.

La répartition de l'actif et du passif entre les communes adhérentes s'effectuera au prorata des participations des collectivités adhérentes en unités de travail, soit pour la commune d'Eyjeaux 41/446 ème.

Le Conseil Municipal approuve la dissolution du Syndicat à la date prévue et accepte le mode de répartition de l'actif et du passif selon les modalités ci-dessus.

**Concernant les biens du Syndicat, la Communauté d'Agglomération s'est portée acquéreuse du tractopelle et du compacteur, elle a aussi embauché le chauffeur qu'elle a affecté sur le groupe géographique formé par les Communes de Feytiat, Boisseuil, Aureil et Eyjeaux.**

**C'est dans le cadre de ce groupe géographique que seront mis en place à l'avenir, des ateliers mutualisés sur des travaux de curage de fossés, de fauchage, de point à temps : ce sera la nouvelle formule du travail en commun avec les communes voisines.**

\*

\* \*

## **COMMEMORATION DU 19 MARS 1962**



*Une cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée en présence des Anciens Combattants et des élus.*



## ECLAIRAGE PUBLIC



La Commune d'EYJEAUX en partenariat avec le Syndicat Energie Haute-Vienne va mettre en oeuvre un plan relatif à la résorption des lampes à vapeur de mercure et des lampadaires de type boule.

Sur la Commune ce sont 23 foyers à vapeur de mercure qui vont être remplacés. Ces lampes reconnues énergivores et polluantes sont en train de disparaître du marché. Cette technologie ancienne d'éclairage public est souvent associée à des lanternes peu fonctionnelles, adossées aux poteaux béton. C'est l'occasion de renouveler et de mettre aux normes ce matériel vétuste.

Quant aux luminaires de type boule, 16 foyers sont en service au lotissement du Pré la Vigne. Leur rapport consommation-éclairage est catastrophique. "Ces lampes éclairent à peine plus qu'une pleine lune" explique Marc Dubois, responsable du service éclairage public au Syndicat Energie Haute-Vienne. Ajoutons que du fait de leur forme sphérique, elles éclairent autant le haut que le bas, provoquant une pollution lumineuse de plus en plus mal vécue.

**Nous ne procéderons qu'au remplacement des foyers lumineux. Le coût de l'opération sera pris en charge à 80% par le Syndicat Energie Haute-Vienne.**



Les 4 lanternes retenues dans le projet PEPS (Projet d'éclairage Public Spécifique)

Parallèlement à l'opération précédente, nous avons demandé au service éclairage public une étude diagnostique sur l'état du parc Eclairage Public de la Commune. Celle-ci nous montre un bilan relativement satisfaisant : le parc est en bon état et peu énergivore.

**Dans un souci permanent de réduction des coûts de fonctionnement, nous prenons rang pour l'installation de réducteurs de puissance.**

Ces appareillages permettent de diminuer la puissance consommée en réduisant légèrement l'intensité lumineuse des candélabres. Associés à une horloge astronomique, ils peuvent ne la réduire qu'à une période de la nuit, quand la voirie est moins fréquentée entre 22h et 6h du matin par exemple.

Alternative à l'extinction totale de l'éclairage public au coeur de la nuit (option choisie au village du Fressinaud), c'est un outil qui permet aujourd'hui aux Communes de répondre à une sensibilité nouvelle des riverains et qui traduit une volonté politique d'économie d'énergie.

# ENFANCE JEUNESSE

## Avenant au contrat enfance jeunesse

A la suite des modifications d'horaire de l'école, une garderie complémentaire a été mise en place le mercredi matin de 11h30 à 12h30 pour répondre aux besoins des parents.

Cette heure de garderie supplémentaire s'intègre au contrat enfance jeunesse par avenant.

## Renouvellement des mises à disposition de personnel auprès de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Boisseuil-Eyjeaux

Le Conseil Municipal se prononce favorablement au renouvellement des mises à disposition de personnel auprès de l'Accueil de Loisirs de Boisseuil-Eyjeaux pour l'année 2013, dans les mêmes conditions que l'année précédente :

- Mme GROS –BARRIERE Catherine: 205h
- Mme BUREAU Agnès : 560h

Les dépenses afférentes sont incluses dans les dispositifs du contrat enfance jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales.

## Subvention exceptionnelle pour le séjour « classe de découverte à Lathus »

L'école d'Eyjeaux a organisé une classe de découverte à Lathus, du 6 au 8 février 2013, pour les classes de Cours Préparatoire et Cours Élémentaire1 soit 42 élèves et a sollicité pour cela l'attribution d'une subvention.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une participation à hauteur de 40% du coût total du séjour pour cette classe de découverte et précise que cette aide sera versée auprès de la coopérative scolaire d'Eyjeaux.

## Convention avec l'Espace Aqua Noblat pour la pratique de la natation scolaire

Les élèves de cycle 3 de l'Ecole d'Eyjeaux, soit 25 élèves, pratiquent la natation scolaire à l'Espace Aqua-Noblat depuis 2009. Cette activité a lieu tous les vendredis de 9h30 à 10h30.

La piscine est mise à disposition des écoles primaires de la Commune à titre onéreux. La contribution financière s'élève à 1065€ les 10 séances de natation avec enseignement pour 25 élèves. L'Espace Aqua-Noblat met 3 éducateurs à disposition à chaque séance, 2 surveillants et un enseignant.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention entre la Mairie d'Eyjeaux et la Communauté de Communes de Noblat, propriétaire de l'Espace Aqua-Noblat pour 2 cycles de 10 séances, soit une participation financière de 2130€.

## Aide au séjour linguistique de collégiens pour l'année 2013

Le Conseil Municipal décide d'accorder une aide de 50€ par élève en classe de 4<sup>e</sup> soit la somme de 800€.

Voyage en Angleterre du 7 au 13 avril pour 13 élèves d'Eyjeaux

Voyage en Allemagne du 8 au 14 avril pour 3 élèves d'Eyjeaux

## Prise en charge des factures de produit désinfectant pour les tatamis de judo

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge dorénavant les factures de produits désinfectants réglées jusqu'ici par le Judo Club. Les tatamis de la salle polyvalente sont aussi utilisés par les enfants de l'école.

## Adhésion au centre régional du livre en Limousin-ALCOL

*(Association Limousine de Coopération pour le Livre)*

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Commune à l'Association ALCOL dont les missions sont les suivantes :

- accompagner la mise en oeuvre des politiques et actions publiques dans le domaine du livre et de la lecture,
- soutenir l'économie du livre et ses acteurs,
- mutualiser les savoirs et savoirs faire entre les différents professionnels de la chaîne du livre,
- participer à l'aménagement culturel du territoire régional et valoriser les initiatives locales, plus particulièrement à travers la réalisation du festival « **Coquelicontes** » auquel notre école a l'habitude de participer.

# DU COTE DE L'ECOLE

## Compte rendu des activités

Du 6 au 8 février 2013

**Séjour à Lathus**, 42 élèves des classes de Cours Préparatoire et Cours Élémentaire1 ont participé à cette sortie.

*Voici quelques extraits du blog de l'école :*

« Nous sommes rentrés, mais nous tenions à vous faire partager notre dernière journée. Chaque groupe a donc fait le compte rendu de la journée de vendredi 8 février ».

### Groupe 1

« Vendredi matin, nous avons fait plusieurs activités d'équilibre :

- le rolla-bolla (planche posée sur un rouleau),
  - deux sortes d'échasses,
  - des pédalettes,
  - la grosse boule (Matthieu nous a fait faire saute-mouton, le toboggan, la roulade sur la boule et un jeu où il fallait tenir le plus longtemps possible),
  - le tonneau (il avancer à genou sur le tonneau pendant que les autres le faisaient tourner),
- Nous avons joué à la Tour Eiffel, au jeu du miroir. Nous avons écouté de la musique pendant les activités. Nous sommes allés manger et l'après-midi, nous avons fait du poney ».



*Nous avons appris à se maquiller et à faire des numéros de clown*



### Groupe 2

« Vendredi matin, Ben nous a appris à faire des acrobaties. Nous nous sommes échauffés puis il nous a montré plusieurs figures: l'araignée, le lit superposé, le mille-pattes, le titanic, la roulade. Ensuite, il nous a demandé de nous mettre par groupe pour préparer un numéro d'acrobaties. Il fallait faire deux figures à 5, 2 ou 3 personnes. Puis après, Ben s'est transformé en Monsieur Loyal pour présenter nos numéros. Nous avons montré aux autres nos acrobaties. Ensuite, nous avons appris à jongler avec des foulards par groupe de deux.

Puis, nous avons appris à tenir une balle en équilibre sur notre corps. Enfin, il nous a montré les trois règles de jonglage avec des balles ».

### Groupe 3

« Le matin, nous avons fait un atelier aérien. Nous avons tenu l'équilibre sur des bouts de bois. Nous avons marché sur un fil. Alex nous a appris à monter sur un trapèze, à faire des figures, à nous allonger, à nous mettre debout sur un trapèze. Alex nous a dit que Nuno et Juliette étaient les meilleurs au trapèze! Il nous a aussi appris à faire une grimace.

Ensuite, nous avons pris le car pour aller manger (salade avec des fruits, purée/viande, fruits).

L'après-midi, nous avons fait des pyramides à 2, 3, 4. Puis nous avons jonglé avec des balles, avec des foulards. Nous avons fait la chenille pour embêter les copains (c'était faire un petit train en disant « La chenille tch, tch, tch! »).

A la fin, Ben nous a fait un tour de magie avec des cartes. Il a deviné quelle carte était sous la main de la maîtresse verte (Mme Beiller avait une veste verte). Nous avons adoré son tour de magie!

Enfin, nous sommes rentrés au centre pour récupérer les bagages et nous sommes partis en car à l'école où les parents nous attendaient ».





#### **Groupe 4**

« Quand nous nous sommes levés, nous avons rangé nos affaires dans notre valise et nous avons défait les draps de notre lit. Nous nous sommes préparés et avons pris notre petit déjeuner pour prendre des forces.

Nous sommes allés jongler et faire les acrobates. Nous avons jonglé avec des balles, avec des foulards, avec des anneaux. Nous avons aussi fait la chenille par trois ou quatre. L'un était à quatre pattes et les autres étaient sur le dos du copain et les mains sur le sol.

Nous avons été manger, c'était super bon.

L'après-midi, nous avons appris à marcher sur un fil de fer (celui qui marche sur un fil s'appelle un fildefériste). Après, nous avons fait du trapèze. Matthieu nous a appris comment y monter, à faire des figures. Matthieu et Elsa ont fait une figure incroyable! Elsa était en bas du trapèze et Matthieu en haut.

Après, nous sommes rentrés au centre, nous avons goûté. Nous avons mis les valises dans le car et nous sommes partis. Comme nous étions très fatigués, nous nous sommes endormis. Les papas et les mamans nous attendaient à l'école ».

**Lucas, David, Laurine, Elsa, Fanny, Chloé, Mathys, Alexis, Martin, Melvin, Paul N. Olivier, Enzo G., Lucie, Maïa, Maud, Benjamin, Nuno, Juliette, Anaïs, Amandine, Maxime, Romain, Baptiste, Matéo, Lucille, Naëlle, Chloé, Lisa, Victor, Florian, Antoine, Jules, Cheyenne, Philippe, Adèla, Louis, Diane, Paul C., Enzo, Camille, Anaïs.**



#### **Le mot des maîtresses**

*C'était un séjour très agréable. Nous avons été accueillis par des animateurs motivés et compétents.*

*Ils nous ont proposé des activités riches et variées. Nous souhaitons remercier nos accompagnateurs qui nous ont apporté une aide précieuse.*

**Le 12 Mars – Cirque AMAR – participation de toute l'école.**

#### **Le vélo c'est (re)parti !!!**

**Mercredi 13 mars**, les élèves de cycle 3 et quelques élèves de la CLIS ont bravé le froid pour participer à la première séance du projet vélo 2013.

Nous tenons à féliciter tous les élèves participants aux séances dans des conditions climatiques très difficiles. 14 parents d'élèves ont accompagné les enfants sur la route, 3 voitures-balais ont suivi les groupes. Nous les remercions encore une fois pour leur implication.



#### **PROJET de CLASSE pour le 3ème TRIMESTRE SCOLAIRE**

Sciences et Instructions : sensibilisation à la destruction des déchets, conférence interactive.

Intervention du Centre « la Loutre » auprès du cycle 3 et des plus grands de la CLIS en Mai.

VELO	Classe de découverte du 21 au 23 Mai à BUGEAT
GOLF	Rencontre en Juin au Golfe de la Porcelaine
RUGBY	Rencontre en Juin à St Léonard
MULTISPORT	Journée à St Paul

**En Avril** : sortie au Théâtre de la Marmaille : CLIS avec la classe de Maternelle de Mme Gaumondie.

Continuation du Projet Jardin avec les maternelles, découverte de la vie d'une ferme et transformation des produits fermiers.

**En Mai** : 2 animateurs interviendront afin de poursuivre notre projet cirque.

Nous aurons également une journée d'orientation d'athlétisme et une rencontre sportive en Mai.

Les élèves du CP et du CE1 + CLIS ont bénéficié des séances de piscine

En projet : Journée d'orientation avec d'autres écoles.



# ACCUEIL DE LOISIRS

## Le Royaume des enfants

### Début d'année dynamique à l'Accueil de loisirs sans hébergement

Les enfants ont passé des vacances de février actives sur le thème « découverte de pratiques artistiques », ils ont fait du modelage avec une professionnelle du « Centre Régional de Documentation sur l'Archéologie du Paysage », des tableaux en 3D, des sculptures avec des objets de récupération, des pots en argile, des copies de tableaux de maître ...

Les ados ont de leur côté découvert et perfectionné la pratique du Graff avec l'association « multifa7 ». Les plus sportifs n'ont pas été en reste : sortie à « Solo escalade », sortie au « Soccer5 », jeux sportifs au gymnase

**Depuis le début de l'année scolaire, à raison d'un vendredi soir par trimestre, Clément animateur du pôle ados, propose aux jeunes de se retrouver pour dîner et s'amuser : karaoké, jeux de casinos, jeux vidéo... au rendez-vous : bonne humeur et convivialité.**

**Pour tous renseignements : 05 55 06 10 30 ou [alsh@mairie-boisseuil87.fr](mailto:alsh@mairie-boisseuil87.fr)**

De plus 52 enfants ont apprécié la sortie « luges » au Mont Dore.

Les vacances de Pâques ont été articulées autour de la découverte de différents langages.

Le 15 avril, un spectacle joué en partie en langage des signes a été proposé à l'Espace Culturel du Couzou. Un atelier avec les acteurs du spectacle a été organisé le lendemain.

Autre point d'orgue du séjour une sortie à la vallée des singes, journée au cours de laquelle les enfants participeront à un atelier pédagogique sur la communication des singes.



## VACANCES D'ETE

Le centre prépare de nombreuses activités sur le thème de l'aventure, du moyen âge, en passant par des chasses aux trésors, les enfants vivront de grandes expériences.

## SEJOURS

- **Du 8 au 12 juillet** : Ados Séjour Aventures à Marcillac-la-Croisille, début des inscriptions 6 mai 2013, séjour en tentes.

- **Du 15 au 19 juillet** : 6/8 ans (CP-CE1-CE2) Séjour Nature et Moyen âge Périgord, début des inscriptions 6 mai 2013, séjour en centre d'hébergement (Château de Varaignes).

- **Du 16 au 18 juillet** : 4/6 ans (MS/GS) Séjour en tentes à Marcillac, baignades et accrobranche (parcours adapté encadré par des professionnels).

- **Du 22 au 26 juillet** : 9/11 ans (CE2/Cm1/Cm2) début des inscriptions 6 mai 2013 Séjour activités de plein air et chasse aux trésors à Eymoutiers, séjour en centre d'hébergement.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

**[alsh@mairie-boisseuil87.fr](mailto:alsh@mairie-boisseuil87.fr)**

**ou 05 55 06 10 30**

**et le mercredi 05 55 06 91 78**

## TARIFS 2013

### ACCUEIL DE LOISIRS

<b>Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux</b>	
Journée complète (repas compris) – 1 <sup>er</sup> enfant	11.35 €/jour
Journée complète (repas compris) – 2 <sup>ème</sup> enfant	9.20 €/jour
Journée complète (repas compris) – à partir 3 <sup>ème</sup> enfant	6.50 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – 1 <sup>er</sup> enfant	6.80 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – 2 <sup>ème</sup> enfant	5.20 €/jour
Demi-journée matin ou après midi – à partir 3 <sup>ème</sup> enfant	3.90 €/jour
Repas	2.05 €/repas
<b>Enfants hors commune (sauf Eyjeaux)</b>	
Journée complète (repas compris)	13.75 €/jour
Demi-journée matin ou après midi	8.30 €/jour
Sortie exceptionnelle – complément par enfant	5.50 €/jour
Repas	3.70 €/repas
<b>STAGES – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux</b>	
Stage à vocation sportive – Par enfant	21.00 €/stage
Stage à vocation culturelle – Par enfant	26.00 €/stage
<b>SEJOURS – Enfants de Boisseuil et d'Eyjeaux</b>	
Séjours Ados	35.00 €/jour
Séjours 4-11 ans	20.00 €/jour
Arrhes à l'inscription séjour supérieur ou égal à 100 €	51.00 €/séjour
Arrhes à l'inscription séjour inférieur à 100 €	30.00 €/séjour
<b>Accueil libre ados</b>	Adhésion annuelle 5.10 €

\* \* \* \* \*

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES d'EYJEAUX

<b>AJUSTE Marie-Pierre</b>	Poulénat	☎ 05.55.31.28.90
<b>BESSE Laetitia</b>	11 Lotissement Le Mas Barette	☎ 06 25 21 55 33
<b>COMBROUZE Aurore</b>	La Renardière	☎ 06 71 49 69 41
<b>COUTURAS Agnès</b>	10 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05 55 00 21 43
<b>DEVOYON Séverine</b>	27 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05 55 00 20 18
<b>DOUCET Emilie</b>	9 Résidence Le Verger	☎ 05 55 00 15 77
<b>JOUANIE Clervie</b>	Chantecaille	☎ 05 55 58 39 08 ou 06 28 29 68 83
<b>LEBLOIS Florence</b>	La Villatte	☎ 05 55 30 88 27
<b>ROCHA CORREIA Annie</b>	2 Lotissement Le Pré la Vigne	☎ 05.55.08.28.20 ou 06 19 91 25 84



## Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

Conformément à l'arrêté du Préfet concernant le schéma départemental de coopération intercommunale, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Commune de Couzeix va intégrer la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Elle sera représentée par 2 conseillers communautaires.

Effectif du conseil communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 : 54 élus

Communes dont la population est inférieure à 3500 habitants	Aureil, Boisseuil, Bonnac, Eyjeaux, Le Vigen, Peyrilhac, Saint-Gence, St Just le Martel, Solignac, Veyrac	1 délégué par commune
Communes dont la population est comprise entre 3501 et 9000 habitants	Couzeix, Condat, Feytiat, Isle, Le Palais, Rilhac, Verneuil	2 délégués par commune
Communes dont la population est supérieure à 9001 habitants	Panazol	3 délégués
Ville de Limoges	Le nombre de délégués est égal au total des délégués des autres communes	27 délégués
<b>Effectif total</b>		<b>54 délégués</b>



### Nouveau service LE BROYAGE DE BRANCHAGE A DOMICILE

#### ENVIRONNEMENT

Depuis le mois de février 2013, Limoges Métropole a mis en place un nouveau service : le broyage de branchage à domicile. Cette action a pour but de valoriser le broyat obtenu par les habitants de l'agglomération afin d'améliorer le compostage chez les particuliers et ainsi réduire le tonnage des déchets verts apportés en déchèterie.

Deux types de prestations :

- **le prêt de broyeurs à la journée** : des broyeurs sont mis à disposition des usagers pendant une journée pour la somme de 10 € TTC par broyeur.

Après la réservation du matériel par téléphone, le retrait du broyeur se fait par l'utilisateur, le matin avant 9h00, à la Direction de la Propreté de Limoges Métropole : explication du fonctionnement du broyeur, modalité de prêt, règlement par chèque + caution, état des lieux du broyeur, conseil de jardinage...

Des bouchons anti-bruit et des lunettes de sécurité sont également prêtés à l'utilisateur.

Le broyeur devra être restitué par l'utilisateur avant 16h30.

- **la prestation de broyage à domicile** : est effectuée par un agent de Limoges Métropole qui se rend au domicile des particuliers pour broyer les branchages préalablement préparés, pendant une heure maximum, pour une somme de 30 € TTC.

L'utilisateur est invité à contacter la direction de la Propreté de Limoges Métropole pour prendre rendez-vous avec l'agent en charge du broyage et évoquer ensemble quelques modalités (accessibilité du site ...).

La confirmation du rendez-vous est effective à la réception du chèque de règlement à la Direction de la Propreté.

Le jour de la prestation, l'agent en charge du broyage se rend chez l'utilisateur pour une heure maximum, il fait alors signer à l'utilisateur la convention de service, effectue la prestation et fournit au particulier, s'il le souhaite, quelques conseils de jardinage.

**Pour tous renseignements sur les différentes prestations, contacter  
La Direction de la Propreté de Limoges Métropole, 88 avenue Baudin à LIMOGES  
0800 86 11 11 (numéro vert gratuit à partir d'un poste fixe)**

# Les aides à l'amélioration de l'habitat privé sur le Pays de Limoges

attribuées par différents intervenants :

Agence Nationale de l'Habitat ANAH-Etat - Conseil Régional du Limousin  
Conseil Général de la Haute-Vienne - Etablissements Publics de Coopération Intercommunale  
Caisse de retraite, MSA, CAF

sont déclinées dans le cadre d'un accord partenarial : un Programme d'Intérêt Général PIG

Limoges Métropole est chargée de coordonner ce partenariat  
pour toutes les communes du Pays de Limoges

**UN NOUVEAU DISPOSITIF OPERATIONNEL JUSQU'à FIN 2013**

Vous êtes **propriétaire** d'un logement et vous  
prévoyez de réaliser des  
travaux **d'amélioration thermique,**  
**d'adaptation au vieillissement et au handicap**  
**ou de lutte contre l'insalubrité ?**  
Des **subventions** existent pour financer vos  
travaux jusqu'à **fin 2013**  
**CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :**



31 avenue Baudin - BP 83923 - 87039 LIMOGES cedex  
☎ : 05 55 10 43 22 ou 05 55 10 43 09  
✉ : seli@sc-limousin.fr



⇒ L'objectif est d'inciter les propriétaires à améliorer leurs conditions d'habitation et de les aider financièrement à la mise en oeuvre des travaux.

⇒ Les principales thématiques sont : l'amélioration de la performance énergétique des logements (isolation, chauffage, ventilation, menuiseries extérieures...), l'adaptation des logements pour le maintien à domicile (création d'unités de vie, travaux d'accessibilité...), l'amélioration globale des logements très dégradés ou insalubres, occupés ou vacants, la remise sur le marché locatif de logements vacants, à loyer maîtrisé.

⇒ Les aides concernent les résidences principales, de plus de 15 ans, occupées par le propriétaire ou par un locataire, les logements vacants depuis au moins un an, prioritairement situés dans les centre-bourgs, des travaux de charpente-couverture, d'électricité, de plâtrerie-isolation, d'amélioration du mode de chauffage et de ventilation, de plomberie-sanitaires, de remplacement de menuiseries et de finitions..., la phase d'investissement mais aussi les études préalables (diagnostics énergétiques ...)



## COMITE DES LOISIRS



Edition 2012

L'équipe du Comité des Loisirs participe au **Marché des Plantations**  
**DIMANCHE 12 MAI**  
vente de boissons, grillades, pâtisseries...

**et prépare déjà la 11<sup>e</sup> édition des « Dingomobiles »**

Pour organiser au mieux ces manifestations, nous faisons appel à tous les bénévoles qui souhaitent faire vivre notre Commune.

**N'HESITER PAS A VENIR NOUS REJOINDRE  
POUR FAIRE LA FETE A EYJEAUX  
vous serez les bienvenus**

**DIMANCHE 7 JUILLET 2013**  
**11<sup>ème</sup> édition des DINGOMOBILES**  
**Animation musicale**



Edition 2012

**Les concurrents peuvent  
s'inscrire dès à présent**

**Règlement disponible sur le site  
<http://dingomobile.free.fr>  
ou [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)**

**Renseignements au 06.87.01.65.77**

**Rendez-vous à tous le premier dimanche de juillet pour retrouver l'esprit  
de l'équipe fondatrice des « Dingomobiles »**

**Le bureau**

# DIMANCHE 12 MAI

## MARCHÉ DES PLANTATIONS

Journée organisée par la Municipalité avec la collaboration du Comité des Loisirs et de nombreux bénévoles

Grand choix de fleurs, de plants, d'arbustes pour embellir vos balcons, terrasses, parterres et jardins



Produits du terroir et artisanat  
Expositions de tableaux par des artistes locaux et l'Association « Briance Couleur » de Glanges

Présence des «Editions de la Veytizou»

*Pensez aux cadeaux de la Fête des Mères, vous trouverez un grand choix de bijoux fantaisie, porcelaines etc...*

**14 h à 15 h démonstration de Zumba sur l'aire de loisirs avec l'association CONTRETEMPS DANSE**

**15h à 16h30 Spectacle et Initiation danse COUNTRY**

Une vente pour action humanitaire sera proposée par le Comité Limousin de Soutien du Peuple Sahraoui

*Manège, pêches aux canards et tirs seront au rendez-vous des enfants*

**Possibilité de restauration sur place (grillades, pâtisseries, boissons, café au stand du Comité des Loisirs)**

ou au Multiservices "L'EVASION" Réservation au **05 55 08 06 63**

**Entrée et parking gratuits**

**MERCI A NOS PARTENAIRES ET AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES**



## PESTICIDES NON MERCI !

La lutte chimique a toujours été pratiquée par l'homme, depuis des millénaires différentes substances ont joué ce rôle (soufre, arsenic, plomb). Certaines plantes également ont des propriétés insecticides totales, comme le tabac par exemple, et ont été utilisées tôt.

Mais c'est à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle que s'est développée la chimie minérale et l'expérimentation des pesticides à base de cuivre. Certaines molécules seront cependant vite interdites à cause de leur trop forte toxicité (mercure). L'ère des pesticides de synthèse commence dans les années 30, héritière des recherches sur les armes chimiques utilisées pendant la première guerre. Il en est de même à la fin du second conflit mondial, au cours duquel apparaissent les organophosphorés, nés des études sur les gaz de combat. A l'armistice les stocks de produits et les usines chimiques trouvent un nouveau débouché avec le développement de l'agriculture industrielle, jusqu'à nos jours où les quantités utilisées atteignent le chiffre monstrueux de 62 700 tonnes par an dans le monde (chiffre pour l'année 2011).



Les pesticides font partie, avec les phytosanitaires de la catégorie des biocides. La sous-catégorie « pesticides » comprend ainsi des produits herbicides, insecticides, fongicides... classés en fonction de leur action sur les « nuisibles » à éliminer.

Il faut savoir qu'un pesticide tel que nous le trouvons commercialisé est généralement composé d'une substance active et d'un adjuvant (c'est-à-dire un produit facilitant l'action de la substance active). Au fil des recherches, différentes molécules ont été mises au point et classées en familles.

Ces matières actives utilisées dans l'élaboration des produits phytosanitaires sont

réparties en plusieurs familles qui se sont multipliées au fil des découvertes de la chimie. Il y en a six : les carbamates, les organophosphorés, les pyréthroïdes, les organochlorés, les néonicotinoïdes, les phénylpyrazolés et enfin, les régulateurs de croissance. Parmi ces familles de substances, il y en a trois (organophosphorés, carbamates et néonicotinoïdes) qui ont une action systémique, c'est-à-dire qui sont capables de pénétrer dans une plante, d'y circuler et d'exercer une action recherchée sur les ravageurs. Un traitement avec des insecticides renfermant de telles substances permet d'optimiser la quantité répandue, mais « ces molécules sont souvent très persistantes dans la plante et les sols, elles peuvent pour certaines se retrouver dans le nectar ou le pollen et ainsi être toxiques pour l'abeille »<sup>1</sup>.



Nous avons l'impression que plus les recherches sont poussées, plus les effets des produits sont pervers sur la nature. Puisque logiquement ces substances ne sont pas sans danger pour l'homme et l'environnement, leur utilisation massive depuis un demi-siècle pose d'énormes problèmes sanitaires et écologiques.

Ces derniers sont depuis longtemps constatés, pollution des nappes phréatiques, contamination des sols et de l'air. Le plus grave pour l'homme étant le passage de ces molécules dans la chaîne alimentaire, c'est le phénomène de bio-accumulation dans les graisses animales, suivi du phénomène de bio-amplification au fur et à mesure que l'on monte dans la chaîne alimentaire. Le public l'ignore souvent, mais plus de 47% des fruits,

---

<sup>1</sup> Sylvain BOURG, *Abeilles et insecticides phytosanitaires*, thèse pour l'obtention du grade de Docteur vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire, Toulouse, 2006, p52.

légumes et céréales consommés contiennent des résidus de pesticides. La première des précautions est de bien laver les fruits et légumes tout en étant conscients que cela ne suffit pas à faire disparaître toutes les traces de produits chimiques. Il faudrait les éplucher, mais comment conserver les antioxydants et les vitamines contenus dans la peau ?

70 % des fruits contiennent des résidus avec dépassements de doses légales. Les substances phytosanitaires sont aussi dans le corps de l'aliment ... il faut favoriser une agriculture biologique.



Des liens ont en effet été établis en milieu professionnel agricole entre l'utilisation des pesticides et certaines pathologies : lymphomes, tumeurs cérébrales et cancers hormono-dépendants. Les liens entre maladie

pesticides sont d'autant plus difficiles à démontrer que près d'un millier de molécules a été mis sur le marché en France. L'an dernier, la maladie de Parkinson a été reconnue comme maladie professionnelle chez les agriculteurs. Les pesticides sont donc un danger à la fois pour ceux qui les utilisent et sont directement à leur contact, et pour les consommateurs des produits de l'agriculture conventionnelle.

Des médecins ont interpellé les autorités régionales sur l'impact sanitaire des pesticides en Limousin. Mais seules des modifications du modèle agricole et une évolution des pratiques pourront mettre fin cette fuite en avant. La mobilisation citoyenne sur un tel sujet est indispensable, de même, le pouvoir du consommateur dans ses choix quotidiens est une arme dont ce dernier n'a pas conscience, mais qui est la plus efficace de toute.

Ainsi, chaque année au mois de mars a lieu la semaine des alternatives aux pesticides, il s'agit d'une initiative citoyenne. Le public est invité à s'informer sur les enjeux sanitaires et environnementaux au travers de nombreuses manifestations.



# SI NOUS PARLIONS PATRIMOINE ...

## LA MARIANNE DE LA MAIRIE

Il s'agit d'un buste de la République : MARIANNE

Commentaire descriptif : Buste avec épaules, coiffé d'un bonnet phrygien sur une longue chevelure ; corsage drapé croisé. C'est une sculpture en plâtre blanche de 71 cm de hauteur.

Ce modèle réalisé par Georges-Laurent SAUPIQUE, né en 1889, a été primé au concours de 1945.

Datation principale 2<sup>ème</sup> quart du 20<sup>ème</sup> siècle.

Cette Marianne est propriété de la Commune. On peut la voir dans la Salle du Conseil Municipal.

Son auteur le sculpteur SAUPIQUE (1889/1961) est l'auteur de très nombreuses œuvres :

- D'art religieux dont le Chemin de Croix de la cathédrale Notre Dame de Chartres.
- De personnages bibliques
- De Saints : Jeanne d'Arc au bûcher en pierre de la cathédrale de Rouen
- D'Art profane, d'Allégories, de Personnages.
- De Monuments aux Morts
- D'objets d'art et de dessins.



## CROIX DE CHEMIN LA CROIX DES RAMEAUX

Cette croix est appelée « croix des rameaux ». Elle est mentionnée sous cette dénomination sur un plan de l'Atlas des biens du collège des Jésuites, daté de 1788. Elle pourrait dater du 17<sup>ème</sup> siècle, voire être antérieure.

La croix métallique fleurdelisée repose sur un long fût en granite, octogonal, cannelé et monolithe. Le socle est une pierre en granite, taillée irrégulièrement, de plan carré. Un écu muet est sculpté sur trois des quatre faces verticales du socle. L'ensemble repose sur un soubassement constitué d'un grand bloc de granite horizontal disposé sur des blocs de granite verticaux.

Cette croix se trouve face à l'entrée du cimetière. Comme La Marianne cette croix appartient à la Commune. Par leur intérêt ces œuvres sont dites « repérées ».



# ETAT CIVIL



## Naissances



IBANEZ BRICHE Ambre, Harmonie  
à Limoges le 21 octobre 2012,  
Lathière

PLANE Lilian à Limoges  
le 1<sup>er</sup> novembre 2012, Saint Hubert

PRIEUR Martin, Antoine, Léon  
à Limoges le 16 novembre 2012,  
En Garenne

LE GOC Anaïs, Noëlyne  
à Limoges le 24 novembre 2012,  
La Renardière

MORIN Clara, Barbara, Mireille  
à Limoges le 3 décembre 2012,  
Leyrahout

YOUSFI Roukaya  
à Limoges  
le 10 décembre 2012, Le Mas Neuf

SOURNAC Noélie, Amélia  
à Limoges  
le 11 janvier 2013, Fontaine Caillaud

PICHERIT Jules, Louis  
à Limoges le 17 janvier 2013, Le Bourg

DAIGUSON Enola, Mélanie  
à Limoges  
le 16 février 2013, Lombardie

GRELLETY Enzo, Robert, Joseph  
le 7 avril 2013 à Limoges, 20 Résidence  
Le Verger Poulénat

ELLEBOODE Félicien, Jules, Alphonse  
le 8 avril 2013 à Limoges,  
Route des Allois

CORCHUAN Noé, Alexandre  
le 13 avril 2013 à Limoges,  
7 Résidence le Verger Poulénat



## Mariages

MORY Laurent et DUPIC Nathalie le 27 octobre 2012, Le Boucheron

*Ne sont inscrit que les mariages célébrés à la Mairie d'Eyjeaux*

## Décès

DEMAISON Jean, 77 ans,  
Le bourg, le 13 octobre 2012 à Limoges

LABORDE Dominique Gilles, 56ans,  
Le Mas Neuf,  
le 31 octobre 2012 à Eyjeaux

NELIAS Jean-Michel, 55 ans,  
La Chataigneraie,  
le 29 janvier 2013 à Eyjeaux



## EYJEAUX PRATIQUE

### MAIRIE

Permanence de M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes : sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie

TEL : 05.55.00.27.81

FAX : 05.55.48.39.00

E-mail : [mairie.eyjeaux@orange.fr](mailto:mairie.eyjeaux@orange.fr)

http : // [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)

### Heures d'ouvertures de la Mairie

**lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30  
**mercredi et samedi :** 8h30 à 12h30

### SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

### BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Général), sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie.

### ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA DE FEYTIAT

Les habitants d'Eyjeaux peuvent accéder à l'espace numérique multimédia de FEYTIAT situé à la Bibliothèque Multimédia André Périgord ☎ 05.55.48.43.00

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme Patricia CHABROUX assure une permanence à la Mairie d'EYJEAUX le **4ème jeudi de chaque mois de 9h00 à 11h30** (Prendre rendez-vous à la Mairie de préférence)

Ou à la Maison de la Solidarité  
32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES  
☎ 05.55.30.09.96

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois  
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE

☎ 05.55.09.70.12

Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER ZI de Beauregard 19100 BRIVE  
Dépannage 24h/24 Tél.: 05.55.86.08.61

### COLLECTE DES DÉCHETS

N° Vert 0 800 86 11 11

**BACS VERTS le samedi matin**

**BACS BLEUS le jeudi après-midi**  
des semaines paires

### Encombrants ménagers

4<sup>e</sup> jeudi de février, mai, août et novembre.  
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

### DECHÈTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

### EYJEAUX

**(ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00) ☎ 05.55.30.42.55**

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

**Une carte d'accès est obligatoire pour pénétrer sur le site.**

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

### PERMANENCE Mutualité Sociale Agricole

M. FLACASSIER assure une permanence les 1<sup>er</sup> mardis de chaque mois de 9h à 12h à Pierre-Buffière.

L'assistante sociale accueille à la MSA Impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous. ☎ 05.55.49.87.58

### CURÉ DE LA PAROISSE

PIERRE-BUFFIERE ☎ 05.55.00.61.45 ou 06 87 06 66 87

# LA VIE ASSOCIATIVE



## **CONTRETEMPS DANSE**

L'association Contretemps danse a tenu son assemblée générale le 31 janvier 2013. A cette occasion, Annette CHARBONNIER, la présidente a fait le bilan des activités.

Bilan très positif pour l'année 2012-2013. Le nombre d'inscrites est en pleine augmentation grâce à Jessica qui nous dispense des cours avec beaucoup de compétences et qui nous sait nous transmettre sa bonne humeur et sa motivation.

Le 16 mars l'association a organisé une soirée tartiflette qui s'est déroulée dans la bonne humeur avec un animateur qui a su mettre le feu.

Merci Sébastien et merci à tous les participants.

**Un spectacle de fin d'année vous sera présenté le 15 juin à 20H30 à la salle polyvalente d'Eyjeaux en association avec l'école de danse « La Fauvette ».**  
**Nous vous attendons nombreux pour venir applaudir nos petites et grandes danseuses.**

**La reprise des cours se fera le 9 septembre.**  
**N'hésitez pas à nous rejoindre.**

Le bureau.



*Conseil local  
Collège F. Lagrange  
Pierre-Bufferière*

**Le Conseil local FCPE** du collège de PIERRE-BUFFIERE invite les parents d'élèves à le rejoindre à tout moment de l'année.

Chacun peut trouver sa place au sein de l'association, selon ses envies ou ses possibilités.

En rejoignant l'association, vous pourrez échanger avec d'autres parents sur tous les sujets liés à la scolarité de vos enfants (cantine, voyages, ...) et participer directement à la vie du collège en représentant les parents d'élèves dans différentes instances (conseils de classe, conseil d'administration, ...)

La FCPE est la 1<sup>ère</sup> fédération nationale de parents d'élèves avec des instances départementales et locales. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. La FCPE est une force de proposition et d'action. Elle défend l'école publique, gratuite et laïque dont l'objectif est la réussite de tous et de toutes.

La FCPE vous représente :

au sein du collège : conseils de classe, conseil d'administration, conseil de discipline,  
dans les instances départementales: syndicat des transports, commission d'appel (redoublements),  
commission d'affectation, commission des bourses, comité départemental de l'éducation nationale  
auprès de l'inspection d'Académie et du Rectorat.

Bureau :

Présidente	Cécile DEGUILLAUME
Vice-président	Jean-François NARDOT-PEYRILLE
Trésorière	Catherine GAUQUIE
Trésorière adjointe	Françoise DUCHIRON
Secrétaire	Marie-Laure LALEU
Secrétaire adjoint	Philippe JANICOT

Pour vos contacts : [fcpepierrebuffiere@gmail.com](mailto:fcpepierrebuffiere@gmail.com)



## **ANNEE SCOLAIRE 2012-2013**

*Regardons ensemble les actions de Farandole depuis le dernier bulletin municipal.*

*L'arbre de Noël de cette année s'est encore une fois très bien déroulé.*

- Le vendredi 21 décembre au soir pour les plus grands : spectacle des enfants, distribution des cadeaux puis boom-party animée par notre DJ Sébastien. Les enfants ont passé un très bon moment, les parents aussi !*
- Le samedi 22 décembre après-midi pour les plus jeunes : spectacle du clown ZIGOTO, arrivée du Père-Noël avec sa hotte remplie de cadeaux, puis goûter. Là aussi tout le monde était ravi, les petits et les grands.*

*Le loto annuel organisé par Farandole le 10 mars dernier a rassemblé beaucoup d'entre vous, et nous sommes très contents des bénéfices dégagés (990 euros) pour contribuer aux financements des projets de l'école.*

*Nous remercions bien sûr les bénévoles mais aussi tous les commerçants et artisans qui ont soutenu notre action par des dons.*

*Lors de la Fête du Printemps organisée par l'école le 12 avril, les enfants ont défilé déguisés dans le bourg d'Eyjeaux. Après la grande parade piétonne, ils ont pu trouver du réconfort lors du goûter offert et servi par l'équipe Farandole.*

*C'est grâce aux bénéfices dégagés à chaque manifestation que Farandole peut offrir une fête de Noël pour chacun des enfants de l'école, un goûter au Carnaval, mais aussi des participations aux financements de projets tels que :*

- le voyage des CP-CE1 à Lathus, du 06 au 08 février dernier à hauteur de 500 euros,*
- le voyage de fin d'année des CE2, CM1, CM2 et CLIS à Bugeat, du 21 au 23 mai prochain pour un montant de 1 000 euros.*

*Bien entendu nos efforts ne se limitent pas à cette liste, nous tâchons de participer le plus souvent possible à la vie de l'école.*

*Notre souhait : que tous les enfants puissent partir en voyage tout en allégeant les participations financières de la coopérative scolaire et des parents.*

*N'oubliez pas notre prochain rendez-vous : il s'agit de la Fête de l'Ecole, prévue le vendredi 28 juin, à laquelle nous vous attendons tous très nombreux.*

**L'équipe FARANDOLE**



**SAISON 2012-2013**

**Gym' Tonic, c'est le sport et la bonne humeur !**

L'association propose plusieurs activités qui remportent un véritable succès :

- **Gym** le mardi soir de 20h30 à 21h30 avec Isabelle

- **Step** et **cardio** le jeudi soir de 20h30 à 21h30 avec Meryl

Et **ZUMBA** le jeudi soir une fois par mois de 20h45 à avec Marion

Les cours se déroulent **salle La Grange** à Eyjeaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre!

Gym' Tonic vous donne rendez-vous le 26 Mai à 9h à l'aire de jeux à Eyjeaux pour une **randonnée** au profit de l'association « Trait d'union », association régionale pour les enfants atteints d'un cancer.

Renseignements au 06.30.23.59.67

La Présidente  
Laurence Harixcalde

La Secrétaire  
Céline Chauvy

La Trésorière  
Maria Coudert

*Eyjeaux*

*COTÉ FIL – COTÉ CADRE*



*Broderie traditionnelle, points comptés, encadrement,*  
*patch, tricot ....*

*Experte ou débutante, passionnée ou curieuse,  
venez nous retrouver avec votre ouvrage  
les 1ers et 3èmes mercredis du mois à partir de 20 h 30  
salle de réunion de la mairie au 1er étage.*

**Renseignements :**

*Sandrine JAUDINOT 05 55 10 21 39*

*Geneviève JOASSIM 05 55 00 26 08*

*Solange PEYROL 05 55 48 31 17*



## **ASSOCIATION SPORTIVE D'EYJEAUX**

**Remise de récompenses aux joueurs**

**En novembre dernier, les joueurs de notre club ont eu le plaisir de recevoir des sacs de sport offerts par Lucien MAZAUD, Président de la caisse locale Groupama, vallée de la Briançonne.**

## **ENTENTE AUREIL-EYJEAUX**

Après quelques mois d'existence, force est de constater qu'au niveau sportif tout se passe pour le mieux. En effet les entraînements sont suivis assidûment et les matchs se disputent à effectif complet dans une ambiance conviviale.

L'équipe première devrait boucler son championnat dans la première partie du classement tandis que la réserve, après un parcours chaotique, assurera son maintien.

Les deux bureaux préparent la future fusion. Plusieurs réunions ont été organisées, et à ce jour toutes les questions soulevées n'ont pu recevoir de réponses. Les discussions se poursuivent, et gageons qu'avec un peu de bonne volonté de la part de tous, les divergences seront aplanies.



## **TENNIS CLUB AUREIL-ST JUST LE MARTEL-EYJEAUX**

Le club de tennis regroupe les habitants des Communes d'Aureil, de Saint-Just-le-Martel et d'Eyjeaux, afin de développer la pratique du tennis, des plus jeunes aux vétérans, dans la bonne humeur et la convivialité sur le court situé au stade d'Aureil.

**Si ce sport vous intéresse, vous pouvez contacter**

**Michel DUFAURE**

**Tél : 05 55 00 27 78**

Le site internet du club : <http://www.club.fft.fr/aureil.tc>



N° F.F.J.D.A. 19870490



Le 02 février a eu lieu le repas du club rassemblant judokas, parents et amis autour d'un couscous pour une soirée conviviale. Plus tôt dans la journée se déroulait une animation parents-enfants où fous rires et bonne humeur étaient au rendez vous.

Cette année, nous avons organisé la 1er manche du tournoi des Monts et Barrages rassemblant six clubs, avec une très bonne performance pour nos judokas qui terminent premier au classement club devant St Léonard , Chateauneuf, Linards, Eymoutiers et Pierre-Bufferière.

A noter de bon résultats pour les Benjamins en régions : Amandine Chenel se classe 1ère au critérium départemental n°1 et n°2 ,1ère à St Junien et 2ème à Couzeix. Léa Ruhaud se classe 5ème au critérium départemental n°1 et n°2 et 3ème à St Junien. Ingrid Bajoux termine 3ème au tournoi de Couzeix et Quentin Levy se classe 5eme au critérium départemental n°1.

Sans oublier nos Poussins qui participent au challenge départemental par équipes poussins et qui se classent 3ème à la première manche et 2ème à la seconde manche.

Vous pouvez consulter notre site internet <http://jc-eyjeaux.club.sportsregions.fr> et/ou nous contacter à l'une des 3 adresses ci-dessous, à la salle lors des cours ou par courriel : [judoclubeyjeaux@yahoo.fr](mailto:judoclubeyjeaux@yahoo.fr)

**Président**  
**Christophe BOISSIERE**  
16 Lot le mas barette  
87220 EYJEAUX  
☎05.55.30.40.06

**Trésorière**  
**Martine RUHAUD**  
La Chataigneraie  
87220 EYJEAUX  
☎05.55.06.93.05

**Secrétaire**  
**Julien COLLIN**  
1 Lot du pré la vigne  
87220 EYJEAUX  
☎05.55.30.56.24

# FETE DE LA POMME DE GARDE A EYJEAUX

Cette manifestation a habituellement lieu le troisième dimanche de février sauf l'an dernier où elle fut repoussée au quatrième dimanche à cause du mauvais temps.

Sans doute le soleil a-t-il voulu se faire pardonner son absence de l'année passée puisqu'il a offert le 17 février dernier une belle journée printanière.

Quarante huit heures plus tôt, France Bleu avait invité les Croqueurs à participer à une émission en direct depuis Eyjeaux. Elle a commencé au restaurant l'Evasion et s'est poursuivie sous les pommiers du verger municipal en compagnie du Maire, Gérard Picherit et de son adjoint Jean Pierre Mallefond.



Les circonstances étaient donc favorables pour que le public soit nombreux le dimanche après-midi sous les arbres du verger.

Au cours de la matinée des équipes de Croqueurs ont commencé à tailler les pommiers et à récolter des greffons des différentes variétés présentes dans le verger pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses car le verger d'Eyjeaux est maintenant bien connu. C'est une collecte qui demande beaucoup d'attention pour ne pas commettre d'erreur d'étiquetage.

Pendant ce temps d'autres Croqueurs ont préparé la salle d'exposition des anciennes variétés de garde limousines et mis en place tout ce qu'il fallait pour organiser une bourse aux greffons.

Il faut que chaque visiteur puisse voir les pommes des différentes variétés mais aussi qu'il puisse les goûter. C'est la meilleure manière de donner envie à chacun d'avoir un pommier chez soi et pour cela d'emporter le greffon de la variété choisie. La sauvegarde de l'ancien patrimoine fruitier limousin se fait ainsi par le retour des pommiers dans les jardins des particuliers.



A quatorze heures tout était en place pour une fête réussie. Elle l'a été vraiment. Le public est venu en nombre. Ce fut un va et vient incessant entre la salle d'exposition et de dégustation de fruits, de jus de pomme et le verger où avaient lieu les démonstrations.

Des connaisseurs de la taille des pommiers de plein vent y ont côtoyé les simples curieux désireux de s'informer non seulement sur la taille mais aussi sur la fertilisation, la lutte contre les maladies, les soins aux arbres.

Les échanges se sont multipliés à la faveur des groupes qui se formaient et évoluaient dans le verger.

A l'heure du bilan en fin de journée la satisfaction était un sentiment bien partagé entre les élus municipaux présents et les Croqueurs.

Michel Gauthier



**ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE**

**Section de FEYTIAT  
Chez Monsieur Gaston CHATARD  
Président  
10 Impasse des belles pierres  
Chavagnac  
87220 AUREIL**

## **Assemblée générale de la section FNATH de FEYTIAT le 16 février 2013 : Une section dynamique !**

Les sections FNATH de Feytiat et de Panazol ont tenu leurs assemblées générales le 16 février dernier à Panazol ; l'occasion pour ces sections de présenter leurs rapports moraux et financiers 2012 et leurs budgets prévisionnels pour 2013 qui ont été adoptés à l'unanimité.

### **FEYTIAT une section active :**

#### **Au cours de l'année 2012 :**

Les bénévoles ont effectué 472 heures de bénévolat :

- Dimanche 18 mars 2012 : repas dansant à Aureil.
- Dimanche 04 novembre 2012 : thé dansant à Boisseuil avec l'orchestre de Nadine POULIER.
- Du 15 au 20 octobre 2012 dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> semaine nationale sur le thème de la prévention de la souffrance au travail, la section de Feytiat a tenu des stands à Super U et à la boulangerie La Mie Dorée de Feytiat et le 13 octobre 2012, dans la galerie de Carrefour à Boisseuil.

#### **En 2013 :**

- Le dimanche 03 mars : repas annuel à Feytiat, salle Pierre Louis.

#### **Les dates à retenir pour 2013 :**

- 2<sup>ème</sup> Semaine départementale de la FNATH 87 du **6 au 13 avril 2013 sur le thème de la prévention des cancers d'origine professionnelle** : des actions de sensibilisation et de prévention seront organisées partout en Haute-Vienne. Retrouvez la section de Feytiat samedi matin 6 avril sur le marché Croix des Rameaux et vendredi 12 avril dans la galerie de Super U.
- Le dimanche 27 octobre : thé dansant animé par l'orchestre CLODY Musette à Feytiat, salle Georges Brassens.

La nouvelle équipe de bénévoles de la section de Feytiat :

**Président** : Gaston CHATARD

**Vice-présidente** : Marie-Pierre AJUSTE

**Trésorière** : Chantal SIMON

#### **Membres :**

Jacques BIDAUD

Yvonne CHAGNON

Martial DELHOUME

Jean-Pierre DIVRY

Bernadette NOUHAUD

Nicole PLANCHAUD

Lors de son intervention, Murielle RAYNAUD-LAURENT secrétaire générale départementale de la FNATH 87, a illustré l'activité du service juridique de la FNATH 87 par des exemples de dossiers dans lesquels les 4 juristes de la FNATH ont obtenu gain de cause, que ce soit en matière d'indemnités de licenciement ou de prise en charge d'accident de travail ou de maladie professionnelle, ou d'indemnisation par le FIVA ( Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) ou l'ONIAM (office national d'indemnisation des accidents médicaux) par exemple.

Il apparait qu'encore aujourd'hui, un grand nombre de personnes ne bénéficient pas des prestations qui peuvent leur être attribuées.

La FNATH est là pour faire valoir leurs droits.

Cette réunion s'est terminée par une remise de médailles aux adhérents les plus fidèles :

Pour **20 ans** de fidélité : **Maurice NONY** et **Marcel LANTERNAT**

Pour **48 ans** de fidélité : **Anne-Marie FAUCHER**.

Puis chacun a partagé le pot de l'amitié.

**Pour tout renseignement :**

**Vous pouvez prendre contact avec le président de la section locale : Gaston CHATARD  
au 05.55.00.28.66.**

**Ou le Groupement FNATH de la Haute Vienne, 11 avenue de Locarno, 87000 LIMOGES  
05.55.34.48.97**

**E-mail : [fnath.87@wanadoo.fr](mailto:fnath.87@wanadoo.fr)**

**Retrouvez la FNATH 87 sur [www.fnath87.org](http://www.fnath87.org)**

PJ : Photo de l'assemblée générale de la section FNATH de Feytiat du 16 février 2013





# EYJEAUX

**DIMANCHE 12 MAI**  
**MARCHÉ DES PLANTATIONS**



**PRODUITS DU TERROIR**  
**ARTISANAT**

**EXPOSITIONS par peintres locaux**  
**et Briance Couleur**

**Animation Zumba et Country**

*Entrée Parking Gratuits*



[www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)